



Participer en pratique

Dans cette rubrique

Jeparticipe, mode d'emploi

Voici un mode d'emploi du site Jeparticipe, qui vous permettra de contribuer aux différentes concertations proposées par la ville de Brest et Brest mé

Politique de participation

La ville de Brest et Brest métropole souhaitent favoriser une démocratie locale plus participative. Le site Jeparticipe.brest.fr doit ainsi permettre...

La Pétition citoyenne

A partir du 20 septembre, il sera possible d'interpeller les élus sur un sujet relevant des affaires de la commune, en déposant une pétition en ligne



Charte de modération

Les commentaires, avis et autres contributions sur le site jeparticipe.brest.fr sont ouverts à tous. Tous les membres sont invités à y participer, à...

Foire aux questions

Consultez notre foire aux questions afin de trouver la réponse adaptée à votre besoin. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire que vous...

Glossaire

Définition des sigles et termes techniques utilisés sur ce site.

Contact

Une question ou suggestion ? Utilisez ce formulaire. Vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais.

Dernière mise à jour le : **29 mars 2018**

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
Fax. : 02 98 33 50 06
contact@brest-metropole.fr
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi 8h30-12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest Cédex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
contact@mairie-brest.fr
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
Lundi au Vendredi 8h-18h
Samedi 8h30-12h30